RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00970
Numéro SIREN : 531 192 177
Nom ou dénomination : AB EXPERTISES ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 5660

2024 S 005660 A)

edi-tdfc

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL ①

BILAN – ACTIF

THIERRY HENKIN

Certified by yousign

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 336 Rue de la Haie Plouvier 59273 FRETIN — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 3 1 1 9 2 1 7 7 0 0 0 5 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31 10 3 2 0 2 3

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	188170	AI		188170
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34727	AS	17229	17498
	Autres immobilisations corporelles	AT	4263	AU	3634	629
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	11000	BI		11000
	TOTAL (II)	BJ	238162	BK	20864	217297
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	191236	BY		191236
	Autres créances (3)	BZ	27987	CA		27987
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	83638	CG		83638
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	195	CI		195
	TOTAL (III)	CJ	303057	CK		303057
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	541219	1A	20864	520355

Renvois (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 11000 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

DGFiP N° 2051

② BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise: SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES

Néant ☐ *

Exercice N: 31032023

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10000)	DA	10000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	44702
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18929
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	74632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	138598
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68505
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	146610
	Dettes fiscales et sociales	DY	90664
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1344
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	445723
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	520355
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Écart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	333144
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES Exercice N, clos le : 31032023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	117
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	117
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

edi-tdfc

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054

Désignation de l'entreprise: SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES — 31032023 — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	188170	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre (Dont Composants L9)	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements et aménagements des constructions (Dont Composants M2)	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)	KS	26198	KT		KU	8529
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	3487	LC		LD	776
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	29685	LO		LP	9306
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	11000	IU		IV	
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ	11000	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	228855	ØH		ØJ	9306

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions, à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	188170	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions: Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	34727	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4263	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	38991	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations	IO		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	11000	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	11000	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	238162	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055

Désignation de l'entreprise SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES 31032023

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	13155	QA	4073	QB		QC	17229
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3487	QM	147	QN		QO	3634
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	16643	QV	4220	QW		QX	20864
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	16643	ØP	4220	ØQ		ØR	20864

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES 31032023

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations : - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations : - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations : - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations : - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises : – d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises : – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises : – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 55 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

edi-tdfc

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES 31032023 Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	11000	UV	11000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	191236		191236		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	2754		2754		
	État et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25233		25233		
	État et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	195		195		
	TOTAUX	VT	230419	VU	230419	VV	
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	138598	26019	112578	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	146610	146610		
Personnel et comptes rattachés		8C	8703	8703		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7943	7943		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	71817	71817		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2200	2200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	68505	68505		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1344	1344		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	445723	VZ 333144	112578	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	60000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	35411	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052		

edi-tdfc

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/03/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	18929
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	6594		XE	8995
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2401			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX			XW	117
	Amendes et pénalités	WJ	117	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	9347
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)							I8	
	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 0%							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	37389

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		)			XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 *septies*)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2	J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
		ZFU – TE (art. 44 *octies* A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	0
							TOTAL II	XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II)	XI	37389		
	{ Déficit (II moins I)			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	37389	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

edi-tdfc

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES 31032023

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10575

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	↓ ligne WI	YO	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

edi-tdfc

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SASU AB EXPERTISES ET ASSOCIES

Exercice N clos le : 31032023

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

AB EXPERTISES ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 336 rue de la Haie Plouvier
Parc de la Haie, 59273 FRETIN
531192177 RCS LILLE METROPOLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 18 929,70 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 63 632,62 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/03/2022	/	/	/	/
31/03/2021	100 000 €	100 €	/	100 000 €
31/03/2020	/	/	/	/

Certifié conforme
La Présidente

THIERRY HENKIN

Certified by yousign

AB EXPERTISES ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 336 rue de la Haie Plouvier
Parc de la Haie, 59273 FRETIN
531192177 RCS LILLE METROPOLE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : AB EXPERTISES ET ASSOCIES
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 531192177 RCS LILLE METROPOLE

Représentée par :
la société CEDEA HOLDING & ASSOCIES, présidente, elle-même représentée par son gérant, Thierry HENKIN
(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
( ) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

( ) Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

( ) Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Thierry HENKIN

THIERRY HENKIN

✓ Certified by yousign